

La Chronique de l'Oppidum

Journal d'information trimestriel de l'A.S.C.O.T. - Numéro 91 DECEMBRE 2013.
ISSN 1168.7908 - Le numéro 3 € - Abonnement 10 € - Imprimerie spéciale ASCOT -
- Directeur de publication : Y. Anglaret - Dépôt légal : 4^{ème} trim. 2013

nouveau site internet

www.cotes-de-clermont.fr

Pierre EYCHART, peintre de l'affect !

Un grand peintre s'en est allé. Pierre EYCHART, décédé le 25 novembre, était un ami de l'ASCOT.

Fils de Paul EYCHART, l'archéologue passionné des Côtes de Clermont Chanturgue, il était un artiste reconnu. Revendiquant un style à contre-courant de l'« art contemporain », fortement spéculatif, dans lequel il ne se reconnaissait pas, il menait un véritable combat en faveur d'un art figuratif épris d'humanité.

Très attaché à l'Auvergne où il vécut ses jeunes années, Pierre EYCHART était un artiste contemplatif que son talent autorise à classer dans la lignée des grands peintres impressionnistes et fauvistes. Influencé par les œuvres de Sisley, Corot ou Renoir, cet « Auvergnat de cœur » tel qu'il se définissait lui-même puisait son inspiration dans sa région où il aimait retrouver l'authenticité de la nature et de la société rurale.

Ses œuvres parfois mélancoliques, exprimant la solitude de l'homme mais aussi la force de la vie révèlent un artiste profondément humaniste et ne sont pas sans évoquer Van Gogh. Gageons qu'à une autre époque, il aurait connu un très grand succès.

L'ASCOT exprime à sa famille sa profonde tristesse et toute sa sympathie en associant à la mémoire de Pierre le souvenir de son père Paul EYCHART.



Association pour la
Sauvegarde des
Côtes de Clermont
Chanturgue

81, rue de Beaupeyras
63100 Clermont-Ferrand

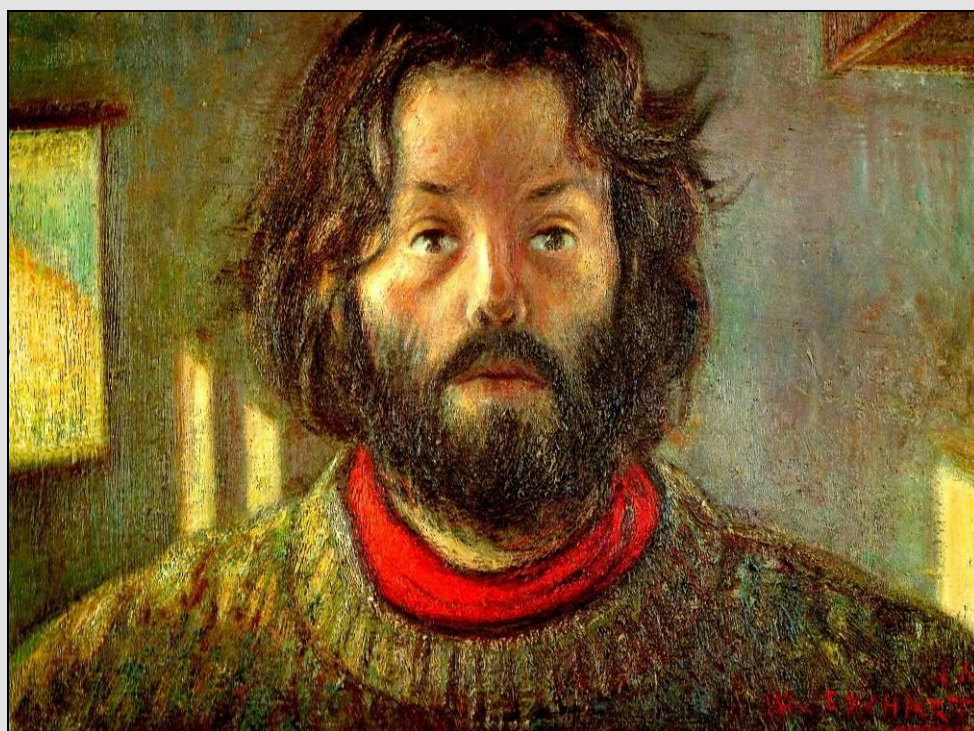
Sites internet :

www.gergovie.fr

www.cotes-de-clermont.fr

e-mail :

ascot@gergovie.fr



Autoportrait (1986)

SOMMAIRE

Editorial.....	1
Trémonteix	2
E.N.S. et P.L.U.	3
Biodiversité.....	4
Querelles de Gergovie	5
Brèves.....	6 à 8

MISE EN VALEUR DU SANCTUAIRE DE TRÉMONTEIX

Un arrêté préfectoral portant inscription au titre des monuments historiques du sanctuaire de Trémonteix, en date du 6 novembre 2012, a permis d'en protéger les vestiges remarquables (cf. Chronique n° 87, p. 1 à 3). Concrètement, cela a consisté à remblayer ceux-ci d'une épaisseur de terre suffisante ainsi qu'à décaler le plan d'une construction et de la voirie afin de préserver l'avenir. Nous espérons que le remblaiement est provisoire et qu'un vrai projet d'aménagement des bâtiments culturels gallo-romains *in situ* verra le jour dans un futur envisageable, avec à la clé des recherches programmées sur la zone non dégagée du sanctuaire.

En attendant, comment mettre en valeur les vestiges immobiliers d'un site archéologique alors que ceux-ci – pourtant exceptionnels et conservés sur une grande élévation – ont été recouverts par plusieurs mètres de terre ? Par le biais d'un aménagement paysager comme le montre l'exemple local du sanctuaire de Corent ; même si la problématique de départ était différente pour ce dernier site puisqu'il s'agissait de retranscrire sur le terrain des murs gallo-romains totalement arasés ainsi que des structures laténiennes seulement connues par leur empreinte en négatif (poteaux en bois du porche d'entrée et de la galerie). Pour le sanctuaire de Trémonteix, un aménagement beaucoup plus léger – consistant par exemple en plantations végétales et petits murets en pierre sèche retranscrivant sur le terrain l'emplacement des différentes constructions, le tout accompagné de panneaux d'interprétation – serait bien adapté.



Aménagement paysager du sanctuaire de Corent (planetepuydedome.com)

Pour l'ASCOT, la nécessaire mise en valeur de l'archéologie dans ce quartier de Clermont ne devrait d'ailleurs pas se limiter à l'aménagement de cet espace mais pourrait être le point de départ d'un parcours de même type que celui existant dans le vieux Clermont et intitulé « Sur les pas de Mercure ». Les différentes étapes de ce parcours seraient ainsi matérialisées par des « totems/vitrines » – bornes triangulaires consistant en textes explicatifs, illustrations et fac-similés de mobilier – situés sur les lieux ayant fait l'objet d'importantes découvertes archéologiques par Paul Eychart, Jean-Pierre Daugas et dernièrement l'INRAP (Kristell Chuniaud, Sylvie Saintot).

Dans cette optique, l'ASCOT déposera un dossier en début d'année 2014 auprès de l'aménageur Logidôme, de la Ville de Clermont-Ferrand et de la DRAC Auvergne à qui incomberait la responsabilité scientifique. Une prochaine Chronique exposera plus avant notre proposition.



*Totem « Sur les pas de Mercure »
Rue de la Pradelle (cliché ASCOT)*

Bonne nouvelle, la participation de l'ASCOT au projet de valorisation du sanctuaire a été actée et entérinée lors du conseil municipal du 8 novembre dernier, les propos de M. Dominique Adenot (Adjoint à l'urbanisme et président de Logidôme) étant clairs à ce sujet.

Philippe Gras

ESPACE NATUREL SENSIBLE (ENS) ET CHEMINS PUBLICS SUR CHANTURGUE

Le projet de création d'un ENS d'initiative locale, sur la partie des Côtes sise sur le territoire communal de Clermont-Fd, a été voté par le conseil municipal le 22 février 2013 (cf. Chronique n° 88, p. 1 et 2).

Ayant appris que le Département avait décidé de **reporter la décision d'obtention du label ENS** en 2014 pour des raisons financières (suivant la décision de M. Yves Gouttebel, Président du Conseil général), Yves Anglaret et Jean-Claude Gras ont pu rencontrer M^{me} Harrault, chargé du suivi de ce dossier aux services techniques de la Ville. Ils lui ont fait part de leur étonnement quant à cette décision de report car aucune réserve n'avait été émise lors de l'examen du dossier par la commission du Conseil général le 16 avril 2013. Cette réunion était présidée par M. Bernard Sauvade, vice-président du Conseil général, à laquelle participaient trois représentants de l'ASCOT (cf. Chronique n° 89, p. 8).

Une intervention, ayant pour but de réduire le délai de report, a été faite par la municipalité auprès du Conseil général. Selon les informations données au cours de la réunion du CVL (le 18 décembre) aucune date n'est arrêtée.

Par ailleurs, concernant l'accessibilité sur la partie sommitale de Chanturgue, nous avons rappelé que l'ASCOT avait sollicité la Ville de Clermont-Fd pour la **création de chemins publics** et que sa proposition avait été retenue lors d'une réunion le 26 février 2010, avec MM. Grégory Bernard (conseiller municipal délégué auprès de M. Dominique Adenot), Chevalier et Chagniaud des services techniques. Une pré-étude leur avait été remise le 10 janvier 2012 (soit pratiquement deux ans plus tard !) par M. Chevalier (cf. Chronique n° 84, p. 5). Cette pré-étude devait permettre d'établir les dossiers nécessaires à la réalisation des enquêtes d'utilité publique et parcellaire : or aucune suite n'a été donnée à cette dernière !

Pour une indispensable valorisation du site de Chanturgue, l'ASCOT considère qu'il est impératif que l'accès à Chanturgue soit assuré par des chemins publics et qu'en conséquence des emplacements réservés pour les dits chemins soient prévus dans le Plan Local d'Urbanisme.

LE POINT SUR LES PROJETS DE PLU DES COMMUNES DE DURTOL ET DE CLERMONT-FERRAND

DURTOL

Le projet du Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été transmis à la préfecture par la mairie le 10 juillet 2013. Par arrêté en date du 10 septembre 2013 – pris en application de l'article R121-14-1 du code de l'urbanisme – M. le Préfet a notifié à la commune que « *le projet présenté est soumis à évaluation environnementale* » en considérant notamment que « *les impacts potentiels du PLU de Durtol sur l'environnement sont importants et méritent d'être étudiés en détail* », en particulier pour l'enjeu biodiversité (coteaux xérothermiques et corridor écologique à préserver) et l'impact paysager des projets et extensions en terme d'urbanisation.

Les coteaux xérothermiques et le corridor écologique concernent bien évidemment les Côtes de Clermont (ou plutôt les côtes de la Garlande de ce côté-ci de l'agglomération). Ces observations confortent donc celles de l'ASCOT exprimées lors de l'enquête publique du SCoT (cf. Chronique n° 84, p. 3 et 4 « la biodiversité » et p. 5 « l'urbanisation »).

Le projet de PLU doit par conséquent être complété avant d'être soumis à l'enquête publique, le rapport de présentation devant décrire et évaluer les incidences notables de ce plan sur l'environnement.

CLERMONT-FERRAND

Le « calendrier prévisionnel d'élaboration et de concertation » du PLU (avec association du public tout au long de la procédure) s'étend de début 2013 à courant 2015 (arrêt du projet et enquête publique prévue en 2015). L'ASCOT interviendra à son heure et sera particulièrement vigilante concernant les limites de l'urbanisation sur les flancs de Chanturgue (spécialement rue de Blanzat) ainsi que vis-à-vis de la grande parcelle constructible où se trouve la stèle gallo-romaine (cf. Chronique n° 77, p. 3 à 6) et en bas de laquelle Paul Eychart avait mis au jour une sépulture protohistorique lors de travaux EDF. Dans le POS (Plan d'Occupation des Sols) actuel y figure en effet un emplacement réservé concernant le prolongement du boulevard du Puy Monteix – où fut découverte la sépulture néolithique dite du Creux-rouge – en direction du boulevard Panoramique. A proximité de Trémonteix, ce secteur archéologiquement très sensible est donc à surveiller de très près !

Les fleurs sont fanées depuis longtemps, les feuilles sont tombées, cependant il est encore tentant d'aller rechercher les formes de vie en sommeil pendant l'hiver sur les Côtes, la grande variété d'espèces présentes se manifeste encore.

N'hésitez pas en vous promenant à rechercher les différents fruits qui vont persister tant que les merles et autres volatiles ne s'en sont pas fait un régal.

Plusieurs espèces sont appréciées même si elles sont moins recherchées dans notre société d'abondance (même relative) :

- ✓ **Les prunelles** sont abondantes, les pruneliers ayant envahi une proportion importante du plateau, leur quantité varie avec les années, elles risquent aussi de disparaître en tombant au moment des tempêtes d'automne. Ce fruit doit être ramassé après les gelées, il devient blet et perd alors beaucoup de son âpreté. Il a longtemps servi à préparer une liqueur en faisant macérer les fruits broyés dans de l'eau de vie.
- ✓ Les **cynorrhodons**, ces fruits de l'églantier (1- *Rosa canina*), de la famille des rosacées comme le précédent, sont aussi comestibles, ils peuvent atteindre des tailles respectables. Ils permettent d'élaborer d'excellentes confitures tout en demandant de la patience pour enlever les graines et surtout les filaments auxquels elles sont attachées. Leur richesse en vitamine C est particulièrement élevée.



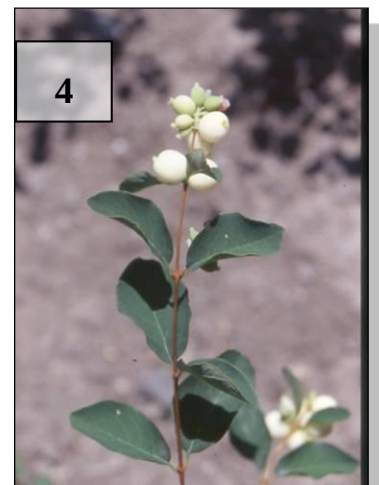
D'autres espèces comestibles mais de peu d'intérêt se rencontrent comme le fruit de l'**aubépine**, du **sorbier des oiseleurs** (2- *Sorbus aucuparia*) et de l'**alisier**.

Mais il faudra se méfier, en raison de leur toxicité, de nombreux autres fruits : les baies noires du **cornouiller** facile à reconnaître par ses rameaux rouges, les fruits roses en chapeau de curé du **fusain**, les baies noires du **troène**, les fruits noirs du **lierre** (3- *Hedera helix*) dans les sous bois....



Il faudra profiter des plantes décoratives comme le **houx**, rare mais magnifique avec ses petites perles rouges. On remarquera parfois à l'emplacement d'anciens jardins les légères boules blanches très décoratives de la **symphorine** (4- *Symphoricarpos racemosa*).

Mais il sera possible aussi de voir de temps en temps les fruits de nombreuses autres espèces qui persisteront plus ou moins longtemps selon les années.



« LES QUERELLES DE GERGOVIE » RELANÇÉES ?

Dans son dernier bulletin - n° 34 de septembre 2013 - l'association du site de Gergovie présente un dossier « spécial » de Daniel LEGUET - son président - intitulé « les querelles de Gergovie ».

L'essentiel de ce très long article (20 pages sur 33) est consacré à l'affrontement ayant opposé les partisans de Merdogne à ceux des Côtes de Clermont.

Ses principales parties sont les suivantes :

❖ Les premières disputes : du XVI^e au XVIII^e siècle

❖ Au XIX^e siècle querelles et fouilles impériales

Ces deux premières parties sont consacrées à l'histoire des controverses depuis l'invention de Simeoni en 1558 jusqu'aux fouilles archéologiques décidées par Napoléon III en 1861.

❖ Les Côtes de Clermont Acte I

Cette troisième partie se rapporte à la violente polémique de 1933 ayant opposé Maurice Busset et d'éminents intellectuels (Pierre de Nolhac, Auguste Audollent...) aux partisans de la localisation officielle (Pierre-François Fournier, Emile Desforges et Pierre Balme).

❖ Les Côtes de Clermont Acte II

Cette quatrième partie est relative à l'époque de Paul Eychart qui durant plus de 40 ans défendit la localisation de Gergovie aux Côtes de Clermont. Il fut le premier à réaliser des fouilles sur le site et exposa le résultat de ses recherches ainsi que sa thèse sur Gergovie dans plusieurs ouvrages, publications scientifiques, conférences et articles dans la presse.

Les titres des sous-parties suffisent à montrer les intentions de Daniel Leguet : après la « *lente et irrésistible ascension* » du site des Côtes (grâce à « *la conquête de l'opinion* » de P. Eychart) vient le « *tournant fatal* » (avec les « *sondages accablants* » de 1987-88) puis « *le déclin* » suite aux fouilles de l'ARAFa sur la zone basse des Côtes et les « *fortifications romaines* » de La Roche Blanche et de la Serre d'Orcet (« *des fouilles qui donnent le coup de grâce aux Côtes... et qui confirment Gergovie !* »).

❖ D'autres Gergovies

Cette dernière partie, rapidement expédiée (moins de 2 pages), est consacrée aux hypothèses alternatives plus ou moins « originales » (Chadecol dans le Cantal, Le Crest, Corent et St-Maurice-de-Lignon dans le Velay) !

A la fin de l'Acte II Daniel Leguet conclut que dorénavant « *l'ASCOT s'intéresse surtout à la mise en valeur des Côtes, le site prenant de plus en plus une image de poumon vert de Clermont et si le patrimoine n'est pas oublié (création d'une table d'orientation, interventions récentes pour les fouilles de Trémonteix), l'accent est mis désormais sur l'écologie, la préservation de l'espace vert de Clermont* ».

Il convient de rappeler que pour l'ASCOT le patrimoine des Côtes n'est pas seulement archéologique et historique mais également environnemental notamment dans sa dimension écologique (biodiversité), ces deux aspects étant indissociables.

Son principal objectif demeure celui de la reprise des recherches archéologiques sur un site qui a été très peu fouillé (autour de 1000 m²) et dont plusieurs spécialistes de la période antique reconnaissent la valeur : ainsi de Pierre Vallat dans le PCR « *L'atlas d'Augustonemetum* » et des archéologues du Centre d'Histoire « *Espaces et Cultures* » de l'Université Blaise Pascal. Un avis éclairé et pertinent sur l'archéologie gallo-romaine des Côtes a d'ailleurs été émis récemment par Bertrand Dousteysier, ingénieur archéologue dans cette même Université, qui écrit dans son ouvrage « *La cité des Arvernes I^{er} - II^e siècles après J.-C.* » (paru en décembre 2011) :

« *Un autre pôle demande à être examiné : c'est celui du plateau des Côtes de Clermont, localisé au nord de la ville. La controverse stérile liée au site des Côtes de Clermont (et à l'emplacement exact de la bataille de Gergovie) a nui pendant trop longtemps à une exploration scientifique du site archéologique.(...) L'étude de ce dossier serait à reprendre intégralement.* » (p. 19).

Sans vouloir relancer la polémique, l'ASCOT se doit néanmoins de répondre à Daniel Leguet et l'ASG - dont le dossier comporte de nombreuses imprécisions, omissions et inexactitudes - afin de donner une idée plus exacte et plus objective des découvertes archéologiques effectuées sur les Côtes de Clermont et les autres sites évoqués. Dans cette perspective, l'ASCOT publiera prochainement un document qui montrera que ses arguments sont de nature scientifique et n'ont rien à voir avec une quelconque « *théorie du complot* ».

Un beau cadeau pour les étrennes

Le livre sur « **Le train du Puy de Dôme (1907-1926)** » de Patrick Cochet et Yves Anglaret vient d'être réédité avec de nombreuses illustrations supplémentaires. Il est disponible dans toutes les bonnes librairies et auprès de Yves Anglaret.

Débroussaillage

Le 19 octobre, une équipe de l'ASCOT s'est rendue au bas de la table paysagère afin de nettoyer l'accès de la parcelle qui borde une partie du « rempart ». Cette activité a été partagée par M. Pepin (nouvel adhérent) et sa famille dans une très bonne ambiance. Une réédition était envisagée le 16 ou le 23 novembre, malheureusement annulée par une mauvaise météo.

Dépôts sauvages

Comme nous l'avons maintes fois signalé, les Côtes deviennent une poubelle à ciel ouvert, surtout par certaines entreprises qui ont en charge une démolition dont les déchets sont ensuite déversés dans la nature, évitant ainsi pour l'artisan les frais d'un dépôt en déchetterie. La solution pourrait être d'obliger les entreprises à présenter la facture de leurs dépôts en déchetterie à tout contrôle de la commune concernée par des travaux. C'est bien évidemment une contrainte supplémentaire, mais nécessaire pour s'assurer de la traçabilité retour des matériaux de démolition et la sauvegarde de notre environnement.

Propriété des parcelles ?

Nous avons recherché l'antériorité des propriétés de parcelles dont l'identification a été changée après la modification cadastrale de 1975. Les éléments explicatifs se trouvent consignés aux archives de la municipalité dans les « matrices » où est reporté l'historique des propriétés... Malheureusement, pour en avoir fait l'expérience, personne ne sait plus faire cette recherche aux archives municipales !

En attente

L'arrêté d'inscription au titre des Monuments historiques des 3 parcelles situées près du *fanum* est toujours en attente de rédaction à la DRAC : par manque de personnel semble-t-il !!!

Opération archéologique surprise à « Gergovie »



Photographie (cliché ASCOT) du sondage d'environ 50 m² effectué fin octobre sur le plateau de Gergovie à proximité du quartier artisanal gallo-romain et de l'ancienne maison des Gergoviotes. On y aperçoit la section d'un mur identifié par les fouilleurs au « rempart gaulois ». Cette opération archéologique, au départ non programmée pour l'année 2013, a été rendue possible par un reliquat de crédits du CIRA (Centre Interrégional de Recherche Archéologique) Rhône-Alpes-Auvergne. La responsabilité de ce chantier a été confiée à Peter Jud, un des neuf membres de cette commission, archéologue spécialiste de l'âge du Fer et

salarié de l'opérateur archéologique privé Archéodunum. Selon certains fouilleurs, les investigations archéologiques sur ce terrain devraient se poursuivre l'année prochaine. Il serait intéressant de savoir pourquoi le CIRA a pris la décision d'intervenir sur un site déjà largement privilégié par les recherches archéologiques.

Entretien du *fanum*

Comme indiqué dans la Chronique n° 89 (p. 2), le dossier de demande de subvention (au titre du programme 2014), concernant les nécessaires travaux d'entretien à réaliser sur le *fanum*, a été déposé le 20 août 2013 à la DRAC. Le dossier est en cours d'instruction par le STAP (Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine). Afin de compléter le financement des travaux, l'ASCOT a retenu le principe de lancer une souscription (après notification de la DRAC).

Journée d'études pierre sèche

Une journée d'études dédiée à la pierre sèche s'est déroulée à Champeix le 10 octobre dernier. L'objectif de la fédération française des professionnels de la pierre sèche est de montrer la pertinence technique, écologique et économique de ce matériau pour lequel des progrès ont été réalisés ces dernières années, en particulier pour les études techniques préliminaires relatives au dimensionnement des murs de soutènement en pierre sèche (abaques de calcul). Compte-tenu de l'importance du patrimoine vernaculaire du site des Côtes (cf. www.cotes-de-clermont.fr/Ascot-pierres.html), Jean-Claude Gras a représenté l'ASCOT lors de cette journée.

Journées du Patrimoine

Samedi 14 septembre, une dizaine de visiteurs a profité d'un temps plutôt clément pour découvrir le patrimoine vernaculaire et archéologique du site des Côtes. Le thème de ces journées a permis de montrer le **rôle important des associations dans la protection du Patrimoine**. L'ASCOT qui œuvre depuis plus de 20 ans pour la protection de celui des Côtes en est un exemple parmi tant d'autres.

Colloque du Conseil de développement du Grand Clermont

Lors de ce colloque du 28 septembre 2013 où étaient présentes près de 500 personnes (élus et représentants du monde économique, scientifique, culturel et associatif), l'ASCOT est intervenue pour rappeler les orientations du schéma de développement culturel de Clermont communauté repris dans le SCoT du Grand Clermont. Celles-ci préconisent notamment la valorisation de la période gallo-romaine et la création d'un centre muséographique dédié à l'archéologie et à l'environnement. Nous avons remis à **Mme Catherine Damesin**, directrice de Vulcania et **responsable de la Commission « Tourisme-environnement »**, notre dernière chronique de septembre dans laquelle étaient développées **les bonnes raisons pour retenir l'emplacement de l'ancienne carrière de Durtol pour l'implantation de ce centre muséographique**.

Nous reproduisons ci-dessous notre intervention et la réponse qui nous a été faite par M. Raymond Amblard, ancien directeur de la DREA (Direction Régionale de l'Équipement Auvergne).

Monsieur Jean-Louis AMBLARD

(Association de Sauvegarde des Côtes de Clermont-Chanturgue)

« Tout d'abord, je vous remercie de nous permettre d'entendre des présentations de grand intérêt. Notre association porte un regard pointu sur les côtes de Clermont Ferrand et de Chanturgue. Clermont Communauté et l'association ont envisagé un temps la création d'un centre muséographique dédié à l'archéologie et à l'environnement. Je voudrais savoir si c'est un projet qui vous semble encore d'actualité. Nous y sommes très attachés. Nous pensons que ces côtes possèdent des atouts patrimoniaux importants. Nous souhaitons les valoriser en complémentarité avec les autres sites de la période gallo-romaine. Je voudrais savoir si ce centre muséographique, dédié à l'archéologie et à l'environnement, voulu par Clermont Communauté, est réalisable dans les 10 ou 20 années à venir ? »

Monsieur Raymond AMBLARD :

« Comme le disait Catherine DAMESIN, il nous appartient désormais, à partir du travail du SCoT de repérage des sites potentiels à valoriser, de les hiérarchiser et de proposer un programme d'actions opérationnelles. Par exemple, quel lien fait-on entre les différents sites liés à l'histoire gallo-romaine sur ce territoire ? Le SCoT a construit le décor, il faut maintenant construire l'action. »

La pierre sèche de retour

Une journée d'études dédiée à la pierre sèche s'est déroulée dernièrement à Champeix. Organisée par l'APAMAC (association qui fédère les Chambres des Métiers et de l'Artisanat du Massif-Central), le CAUE 63, Les Ateliers du Patrimoine et Macéo, ce rendez-vous impulsé par la fédération française des professionnels de la pierre sèche a attiré une centaine de personnes. Objectif ? Montrer la pertinence technique, écologique et économique de ce matériau. Le Sud-Est de la France, qui s'évertue à créer une filière professionnelle, entend bien prêcher la

bonne parole dans le reste du pays. C'est désormais chose faite en Auvergne, même si tout reste à imaginer. « A Champeix, nous utilisons déjà la pierre sèche pour réhabiliter le bourg, dans le cadre du label « Un des plus beaux villages de France » » rappelle le maire Roger Jean Meallet, fervent défenseur des techniques anciennes. Comme d'autres, il estime que ce matériau possède beaucoup de potentiel dans le Massif Central. Murets, ponts, aménagements de rivières, cabanes... Les ouvrages en pierre sèche à restaurer ne manquent pas. « Les

entreprises peuvent trouver des marchés » insiste Guillaume Cassé, chargé de mission chez Macéo. Pour Claire Cornu, coordinatrice de la fédération, il s'agit d'un vrai levier de développement local. Elle espère que les donneurs d'ordre s'en saisiront... « Les outils existent. Nous les avons. Argumentaire, abaques de calcul, qualification, formation... Les acteurs locaux peuvent s'en saisir » propose-t-elle, intarissable sur le sujet. Le message est passé. Reste maintenant à savoir s'il sera suivi d'effets...



Une journée d'études s'est déroulée dernièrement à Champeix.

Vous pouvez les retrouver dans les Actes du colloque :

http://www.legrandclermont.com/sites/default/files/documents/actes_colloque_def_hd.pdf

Le Maupas, « terra incognita » !

Les événements tragiques relatés par le journal La Montagne du 14/11/2013 rappellent que le secteur des Côtes de Clermont, pourtant situé à dix minutes du centre ville est ignoré voire délaissé, abandonné. En effet, par manque de signalisation, l'arrivée tardive des secours n'a pu permettre de sauver deux habitants du Maupas (commune de Blanzat). Une association de riverains (AAMAC) s'en est ému et a adressé un courrier à Clermont communauté ainsi qu'aux mairies de Clermont-Ferrand et de Blanzat afin que « cessent ces désordres ».

Comme nous l'avons évoqué dans notre éditorial précédent (cf. chronique n° 90), cet espace naturel aux marges de la ville, soumis aux agissements de populations en mal d'émotions venant assouvir leurs pulsions, finit par être une zone de non-droit.

Les habitants de ces secteurs méritent autant de considération que ceux de Montjuzet et d'ailleurs ! Il est inadmissible qu'ils ne soient pas entendus.

Dernier hommage

L'ASCOT a tenu à rendre un dernier hommage à son regretté vice-président, Daniel LORIN. Le 23 septembre dernier, au cimetière d'Aulnat, en présence de la veuve et du frère de leur ami, une délégation du conseil d'administration a déposé sur sa tombe une plaque à l'effigie de Daniel associée au logo de l'ASCOT. Cette plaque réalisée en lave émaillée est l'œuvre de Madame Madeleine JAFFEUX.

Bulletin d'adhésion à l'«ASCOT»

Tél. 04.73.37.12.91 – e-mail : ascot@gergovie.fr

☐ 81, rue de Beaupeyras - 63100 Clermont-Ferrand -
(C.C.P. n° 2 456 - 49 S Clermont-Fd)

Nom / Prénom :

Adresse :

Souhaite adhérer à l'ASCOT. Une carte d'adhérent me sera adressée en retour. Comprend l'abonnement à notre bulletin.

Adhésion annuelle : 16 € 0

Membre bienfaiteur (30 € ou plus) 0

Bulletin d'abonnement à «La Chronique de l'Oppidum» à retourner à

ASCOT, 81, rue de Beaupeyras - 63100 Clermont-Ferrand

Nom / Prénom :

Adresse :

Souhaite recevoir « La Chronique de l'Oppidum ».
Ci-joint mon règlement de 10 € (4 numéros)

**Merci de nous indiquer votre e-mail afin de bénéficier
d'une chronique en couleurs**

e-mail :@.....

Prenez de bonnes résolutions pour la nouvelle année ...



Avec l'aimable autorisation de l'auteur, Claude-Henri Fournerie